



Fermeture estivale

**L'administration communale sera fermée
du lundi 20 juillet au vendredi 7 août inclus**

**Le bureau de la greffe sera fermé
du 13 juillet au 7 août inclus**

**Les bureaux du contrôle des habitants et de la
bourse seront fermés
du 20 juillet au 7 août inclus**

*En cas d'urgence, nous vous remercions de vous
adresser au Municipal responsable ou son remplaçant*

La Municipalité